

Nous cotons au gallon, prix nets: huile bouillie \$1.07, l'huile crue, \$1.03.

Huile de loup-marin

Nous cotons au gallon:
Huile extra raffinée 70c

Essence de térébenthine

Les prix sont fermes, mais sans changement.

Nous cotons 75c le gallon par quantité de 5 gallons et 70c le gallon par baril.

Blanc de plomb

Nous cotons:
Blanc de plomb pur 6.30 6.50
Blanc de plomb No 2 5.75 5.90
Blanc de plomb No 3 5.60 5.75
Blanc de plomb No 4 5.25 5.50

Pitch

Nous cotons:
Goudron pur . . . 100 lbs. 0.55 0.65
Goudron liquide, brl. 0.00 4.00

Peintures préparées

Nous cotons;
Gallon 1.45 1.90
Demi-gallon 1.50 1.95
Quart, le gallon 1.55 1.75
En boîtes de 1 lb. 0.10 0.11

Verres à Vitres

Le marché belge est très ferme.

Nous cotons: Star. au-dessous de 26 pouces uni: 50 pieds, \$1.70; 100 pieds, \$3.20; 26 à 40, 50 pieds, \$1.80; 100 pieds, \$3.40; 41 à 50, 100 pieds, \$3.85; 51 à 60, 100 pieds, \$4.10; 61 à 70, 100 pieds, \$4.35; 71 à 80, 100 pieds, \$4.85.

Double Diamond, 100 pieds: 0 à 25, \$6.90; 26 à 40, \$7.50; 41 à 50, \$8.75; 51 à 60, \$10.00; 61 à 70, \$11.50; 71 à 80, \$12.50; 81 à 85, \$14.00; 86 à 90, \$16.50; 91 à 95, \$18.00. Escompte 33 1/3 p.c.

Sur demande, escompte 20 p.c.

Vert de Paris pur

Nous cotons:
Barils à pétrole 0.00 0.16 1/2
Drums de 50 à 100 lbs. 0.00 0.18
Drums de 25 lbs. 0.00 0.18 1/2
Boîtes de papier, 1 lb. 0.00 0.20
Boîtes de fer-blanc, 1 lb. 0.00 0.21
Boîtes papier, 1/2 lb. 0.00 0.22
Boîtes fer-blanc, 1/2 lb. 0.00 0.23

Câbles et cordages

Bonne demande.

Nous cotons:
Best Manilla base lb. 0.00 0.10 1/2
British Manilla . . . base lb. 0.00 0.08 1/2
Sisal base lb. 0.00 0.08 1/2
Lathyrn simple . . . base lb. 0.00 0.10
Lathyrn double . . . base lb. 0.00 0.10 1/2
Lute base lb. 0.00 0.10 1/2
Coton base lb. 0.00 0.23
Corde à châssis . . . base lb. 0.00 0.34

Papiers de Construction

Nous cotons:
Jaune et noir pesant . . . 0.00 1.65
Jaune ordinaire, le rouleau . . . 0.00 0.28
Noir ordinaire, le rouleau . . . 0.00 0.36
Gondronné, les 100 lbs. . . 0.00 1.65
Papier à tapis, les 100 lbs. . . 0.00 2.75
Papier à couv., roul., 2 plis. . . 0.00 0.70
Papier à couv., roul., 15 plis. . . 0.00 0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs. . . 0.00 0.50

FERRAILLES

La lb.
Cuir fort et fil de cuivre. . . 0.00 0.11
Cuir mince et finds en . . .
cuivre 0.00 0.09
Laiton rouge fort 0.00 0.10
Laiton jaune fort 0.00 0.08
Laiton mince 0.00 0.06
Plomb 0.02 1/2 0.02 1/2

Zinc 0.00 0.03
La tonne
Fer forgé No 1 0.00 12.50
Fer fondu et debris de
machines No 1 0.00 10.00
Plaques de poêle 0.00 12.50
Fontes et aciers malléables . . . 0.00 9.00
Pièces d'acier 0.00 5.00
La lb.
Vieilles claques 0.00 0.09

UNE VENTE PROFITABLE:—LES BROSSES ET LES PINCEAUX

La vente d'une boîte de peinture ou de vernis entraîne presque toujours, l'achat d'une brosse ou d'un pinceau pour étendre cette couleur. Bien que ce point de vue logique n'échappe pas aux quincailliers, ils paraissent négliger cet article et sont loin de vendre la quantité qu'ils devraient pour se permettre d'en faire une exposition à leur vitrine. On considère presque toujours, les pinceaux et les brosses comme des articles qui doivent être emballés et attendre dans des boîtes le bon vouloir des clients.

Quelques maisons n'ont pas cette façon de voir, elles ne peuvent que s'en féliciter, car, c'est sans grands efforts qu'elles vendent de 4 à 500 dollars par an de brosses ou pinceaux. Dans ces magasins, une vitrine tout entière est réservée spécialement et périodiquement à ces articles qui sont proposés à la clientèle à chaque vente de peinture, de vernis ou de tout autre produit de ce genre. Plusieurs de ces maisons ont un assortiment remarquable de peintures et leurs ventes de ces articles spéciaux se chiffrent par plusieurs milliers de dollars par an.

CONSERVEZ les cartonnages qui ont contenu

du savon FELS-NAPTHA (dans
lesquels dix morceaux sont emballés). Vous les trouverez très
commodes pour orner vos rayons
et remplir des coins non employés.

Pensez à la facilité avec laquelle
vous pouvez les attacher ensemble
par les pattes des extrémités.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., mercredi, le 11 octobre 1911, des soumissions pour la construction d'une bâtisse d'immigration, quai de la Princesse Louise, Québec, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter, sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la bâtisse d'immigration, quai de la Princesse Louise, Québec."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de A. R. Léclerc, ingénieur de district, Québec; et de H. N. Lymburner, surintendant des édifices publics, Montréal, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée, refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptés seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,

Secrétaire.

Ministère des travaux publics,

Ottawa, le 18 septembre 1911.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., mercredi, le 11 octobre 1911, des soumissions pour la construction d'un brise-lames à St-Gérard de Magella, dans la rivière l'Assomption, comté de l'Assomption, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le brise-lames en béton à St-Gérard de Magella, P. Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumissions au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. J. L. Michaud, ingénieur de district, édifice de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, et du maître de poste, à Vaucluse, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée, refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics.

Ottawa, 16 septembre 1911.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.